

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01936

Numéro SIREN : 480 035 799

Nom ou dénomination : HOLDING BEAUCHAMP

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/018850

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING BEAUCHAMP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		47 rue Pasteur 38100 SEYSSINS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 0 0 3 5 7 9 9 0 0 0 1 8		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		3	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	450	AK	138	312
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	195 000	AO		195 000
		Constructions	AP	455 000	AQ	13 904	441 095
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 678	AU	12 936	3 741
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	842 200	CV	30 000	812 200
		Créances rattachées à des participations	BB	70 055	BC		70 055
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)			BJ	1 579 384	BK	56 979	1 522 404
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 880	BY		11 880
		Autres créances (3)	BZ	151 528	CA		151 528
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	231 388	CE		231 388
		Disponibilités	CF	66 944	CG		66 944
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	461 740	CK		461 740	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	2 041 125	IA	56 979	1 984 145
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING BEAUCHAMP		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 92 800.....)	DA		92 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		9 280
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		841 065
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		121 336
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(15 563)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	TOTAL (I)	1 048 919
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		DO	TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		DR	TOTAL (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		644 709
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		136 243
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		7 284
	Dettes fiscales et sociales	DY		132 661
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		14 327
Compte régul.	EB	Produits constatés d'avance (4)		
	EC	TOTAL (IV)	935 226	
	ED	Ecart de conversion passif* (V)		
	EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 984 145	
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		359 147	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		402	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING BEAUCHAMP				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	313 568	FH	FI	313 568	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	313 568	FK	FL	313 568	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	10 710		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 677		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	325 956	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	83 067		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	43 027		
	Salaires et traitements*			FY	158 012		
	Charges sociales (10)			FZ	66 442		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	14 331	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	8		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	364 889		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(38 933)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	16 767		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	16 767		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	6 111		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	6 111		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	10 656		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(28 277)		

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDING BEAUCHAMP</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		20 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		34
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		34
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			19 966
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices * (X)			7 252
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			362 724
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			378 287
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			(15 563)
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	Dont	
		<ul style="list-style-type: none"> — produits de locations immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 	
	(3)	Dont	
		<ul style="list-style-type: none"> — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier 	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	(9)	Dont transferts de charges	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		34	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			20 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : HOLDING BEAUCHAMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 984 145 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 15 563 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société HOLDING BEAUCHAMP s'est portée acquéreur d'un immeuble appartenant à la SCI BEAUCHAMP en date du 27 janvier 2017 pour un montant de 650 000 €. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du projet d'agrandissement et de réorganisation des services administratifs de la SA BEAUCHAMP qui loue une partie du bien à la HOLDING BEAUCHAMP.

Ce projet est financé par un emprunt de 700 K€ accordé par la LYONNAISE DE BANQUE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	451			451
Immobilisations incorporelles	451			451
- Terrains		195 000		195 000
- Constructions sur sol propre		455 000		455 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 542			12 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 136		4 136
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 542	654 136		666 678
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 057 877	25 000	170 621	912 256
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 057 877	25 000	170 621	912 256
ACTIF IMMOBILISE	1 070 869	679 136	170 621	1 579 384

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

En date du 21 mars 2017, la société HOLDING BEAUCHAMP a fait l'acquisition d'un immeuble appartenant à la SCI BEAUCHAMP pour un montant de 650 000 €.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre du projet d'agrandissement et de réorganisation des services administratifs.

Ce projet est financé par un emprunt de 700 K€ accordé par la LYONNAISE DE BANQUE.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SADIR BEAUCHAMP S.A 38180 SEYSSINS	250 000	1 928 076	98,40	405 806
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SPORT PARTICIPATIONS 38100 GRENOBLE	292 818	-20 129	15,67	123 528

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	787 200	787 200	48 580		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	30 000				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

1-La société HOLDING BEAUCHAMP est propriétaire de 98 % de l'usufruit de la société SCI DAUPHINE GESTION.

Notes sur le bilan

Précisions chiffrées 2017 de la SCI DAUPHINE GESTION :

- chiffre d'affaires HT : 70 678 € (dont 61 947 € de loyer et 8 730 € de facturation de charges locatives)
- résultat net comptable : 33 484 €
- quote-part résultat fiscal 2017 : 32 814 €
- quote-part comptable sur affectation résultat 2016 : 10 603 €
- montant de créance SCI DAUPHINE GESTION au 31 décembre 2017 : 21 476 €

2- Les titres de participations concernant la société SAS SPORT PARTICIPATION sont provisionnés à 100 % sur la base de la situation nette à l'arrêté des comptes de la filiale.

Les informations relatives à cette société sont celles de l'exercice clos le 30/06/16. Les informations relatives au dernier bilan n'ayant pas été transmises.

3-La société HOLDING BEAUCHAMP a souscrit à l'augmentation de capital de la SAS MY FLOAT (capital initial 15 000€) d'un montant de 5 000 € par émission de 5 000 actions ordinaires d'une valeur de 1 euro chacune, émises au prix de 25 euros.

La société HOLDING BEAUCHAMP a acquis 1 000 actions de la SAS MY FLOAT pour 25 000 euros en date du 12/07/2017.

Elle détient donc 5% de la société.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	107	32		139
Immobilisations incorporelles	107	32		139
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		13 905		13 905
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 542			12 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		394		394
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 542	14 299		26 841
ACTIF IMMOBILISE	12 648	14 332		26 980

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 233 464 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	70 056		70 056
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 880	11 880	
Autres	151 528	151 528	
Total	233 464	163 408	70 056

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	5 280
Total	5 280

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 92 800,00 EURO décomposé en 58 titres d'une valeur nominale de 1 600,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	58	1 600,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58	1 600,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
BEAUCHAMP OLIVIER 38640 CLAIX	50,00	29,00
BEAUCHAMP PASCAL 38180 SEYSSINS	50,00	29,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/06/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	18 572
Prélèvements sur les réserves	181 429
Total des origines	200 001
Affectations aux réserves	
Distributions	200 001
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	200 001

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	92 800				92 800
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	9 280				9 280
Réserves générales	1 143 831	-181 429		-1	962 402
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	18 572	-18 572	-15 563		-15 563
Dividendes		200 001			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	1 264 482		-15 563	-1	1 048 919

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 935 226 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	403	403		
- à plus de 1 an à l'origine	644 307	68 228	277 168	298 911
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	136 243	136 243		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 284	7 284		
Dettes fiscales et sociales	132 662	132 662		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 327	14 327		
Produits constatés d'avance				
Total	935 226	359 147	277 168	298 911
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	56 089			
(**) Dont envers Groupe et associés	136 243			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 136 243 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 941
Interets Courus Sur Emprunt	395
Banques charges a payer	403
Rrr et avoirs a accorder	11 462
Diverses charges a payer	2 738
Assurance Courue Sur Emprunt	127
Total	22 066

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	308 448		308 448
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 120		5 120
TOTAL	313 568		313 568

Un avoir à établir de 11 462.40 € TTC a été enregistré au 31 décembre 2017 concernant les prestations de management facturés à la SA BEAUCHAMP.

Cet avoir est conforme à l'avenant à la convention d'assistance administrative, financière et commerciale daté du 4 janvier 2016.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 767	19 115
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	16 767	19 115
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 111	602
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 111	602
Résultat financier	10 656	18 513

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	34	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 000
TOTAL	34	20 000

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2005, la société SAS HOLDING BEAUCHAMP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING BEAUCHAMP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 173 475 EURO

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

HOLDING BEAUCHAMP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 92 800 Euros
Siège Social : SEYSSINS (Isère)
47 Rue Pasteur

480 035 799 RCS GRENOBLE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
ET RESOLUTION VOTEE**

Article L. 232-22-I du Code de Commerce

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Président et après avoir constaté que la réserve légale a été dotée à concurrence du dixième du capital social, décide d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à la somme de- 15 563,04 euros au compte « Réserves statutaires ou contractuelles » qui sera ramené de 841 065,86 euros à 825 502,82 euros

L'Assemblée Générale, reconnaît en outre, qu'il lui a été rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes après le 1^{er} janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivantes au titre des trois précédents exercices, savoir :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres Revenus Distribués	
31/12/2016	200 000 €.	0 €.	0 €.
31/12/2015	0 €.	0 €.	0 €.
31/12/2014	100 000 €.	0 €.	0 €.

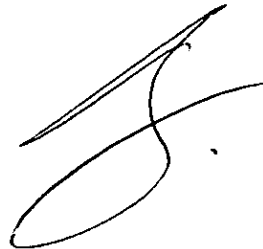
Etant ici précisé que :

1)- suivant délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2014, les associés ont décidé une distribution de dividendes prélevée sur les réserves pour un montant de 83 520,00 euros.

2)- suivant décisions unanimes du 1^{er} décembre 2016, les associés ont décidé une distribution de dividendes prélevée sur les réserves pour un montant de 78 880 euros.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2018.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Monsieur Pascal BEAUCHAMP



SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS

SARL au capital de 2 000 Euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

SAS HOLDING BEAUCHAMP

47, rue Pasteur

38 180 SEYSSINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS

SARL au capital de 2 000 Euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING BEAUCHAMP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La valorisation des titres de participation, nous avons apprécié la réalité et le traitement comptable.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérante et sur les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Seyssinet-Pariset,
Le 4 Juin 2018.

La SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS
Représentée par M. BOIS-FAVRE Patrick,
Commissaire aux Comptes.



SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS
SARL au capital de 2 000 Euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

SAS HOLDING BEAUCHAMP
47, rue Pasteur
38 180 SEYSSINS

	<p>BILAN COMPTE DE RESULTAT ANNEXE</p>	
--	---	--

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	451	139	312	344
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	195 000		195 000	
Constructions	455 000	13 905	441 095	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 678	12 936	3 742	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	842 200	30 000	812 200	787 200
Créances rattachées aux participations	70 056		70 056	240 677
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 579 384	56 980	1 522 405	1 028 221
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 816
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 880		11 880	66 864
Autres créances	151 528		151 528	113 178
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	231 388		231 388	228 308
Disponibilités	66 944		66 944	13 432
Charges constatées d'avance (3)				3 484
TOTAL ACTIF CIRCULANT	461 741		461 741	427 081
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 041 125	56 980	1 984 145	1 455 302
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	92 800	92 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 280	9 280
Réserves statutaires ou contractuelles	841 066	1 022 494
Réserves réglementées		
Autres réserves	121 336	121 336
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-15 563	18 572
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 048 919	1 264 482
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	644 710	378
Emprunts et dettes financières diverses (3)	136 243	26 549
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 284	35 399
Dettes fiscales et sociales	132 662	75 455
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 327	53 040
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	935 226	190 820
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 984 145	1 455 302
(1) Dont à plus d'un an (a)	576 079	
(1) Dont à moins d'un an (a)	359 147	190 820
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	403	378
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL

32, rue de la Tuilerie

38170 SEYSSINET-PARISSET

Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26

SIREN : 501 320 253 - APE 7022Z

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	313 568	316 520
Chiffre d'affaires net	313 568	316 520
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 711	11 261
Autres produits	1 678	35
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	325 957	327 816
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	83 068	72 298
Impôts, taxes et versements assimilés	43 027	6 815
Salaires et traitements	158 012	156 625
Charges sociales	66 443	75 805
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 332	32
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	8	12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	364 890	311 587
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-38 933	16 229
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 767	19 115
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 767	19 115
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	6 111	602
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	6 111	602
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 656	18 513
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-28 277	34 742

Compte de résultat (suite)

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	20 000	4 387
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	20 000	4 387
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	34	699
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	34	699
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	19 966	3 688
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 252	19 858
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	362 724	351 318
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	378 287	332 746
BENEFICE OU PERTE	-15 563	18 572
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 079	4 867
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Annexe

Règles et méthodes comptables

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Désignation de la société : HOLDING BEAUCHAMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 984 145 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 15 563 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Autres éléments significatifs

La société HOLDING BEAUCHAMP s'est portée acquéreur d'un immeuble appartenant à la SCI BEAUCHAMP en date du 27 janvier 2017 pour un montant de 650 000 €. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du projet d'agrandissement et de réorganisation des services administratifs de la SA BEAUCHAMP qui loue une partie du bien à la HOLDING BEAUCHAMP.

Ce projet est financé par un emprunt de 700 K€ accordé par la LYONNAISE DE BANQUE.

Notes sur le bilan

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	451			451
Immobilisations incorporelles	451			451
- Terrains		195 000		195 000
- Constructions sur sol propre		455 000		455 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 542			12 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 136		4 136
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 542	654 136		666 678
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 057 877	25 000	170 621	912 256
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 057 877	25 000	170 621	912 256
ACTIF IMMOBILISE	1 070 869	679 136	170 621	1 579 384

Notes sur le bilan

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Immobilisations corporelles

En date du 21 mars 2017, la société HOLDING BEAUCHAMP a fait l'acquisition d'un immeuble appartenant à la SCI BEAUCHAMP pour un montant de 650 000 €.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre du projet d'agrandissement et de réorganisation des services administratifs.

Ce projet est financé par un emprunt de 700 K€ accordé par la LYONNAISE DE BANQUE.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SADIR BEAUCHAMP S.A 38180 SEYSSINS	250 000	1 928 076	98,40	405 806
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SPORT PARTICIPATIONS 38100 GRENOBLE	292 818	-20 129	15,67	123 528

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	787 200	787 200	48 580		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	30 000				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

1-La société HOLDING BEAUCHAMP est propriétaire de 98 % de l'usufruit de la société SCI DAUPHINE GESTION.

**Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL**

32, rue de la Tuilerie

38170 SEYSSINET-PARISSET

Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26

SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Précisions chiffrées 2017 de la SCI DAUPHINE GESTION :

- chiffre d'affaires HT : 70 678 € (dont 61 947 € de loyer et 8 730 € de facturation de charges locatives)
- résultat net comptable : 33 484 €
- quote-part résultat fiscal 2017 : 32 814 €
- quote-part comptable sur affectation résultat 2016 : 10 603 €
- montant de créance SCI DAUPHINE GESTION au 31 décembre 2017 : 21 476 €

2- Les titres de participations concernant la société SAS SPORT PARTICIPATION sont provisionnés à 100 % sur la base de la situation nette à l'arrêté des comptes de la filiale.

Les informations relatives à cette société sont celles de l'exercice clos le 30/06/16. Les informations relatives au dernier bilan n'ayant pas été transmises.

3-La société HOLDING BEAUCHAMP a souscrit à l'augmentation de capital de la SAS MY FLOAT (capital initial 15 000€) d'un montant de 5 000 € par émission de 5 000 actions ordinaires d'une valeur de 1 euro chacune, émises au prix de 25 euros.

La société HOLDING BEAUCHAMP a acquis 1 000 actions de la SAS MY FLOAT pour 25 000 euros en date du 12/07/2017.

Elle détient donc 5% de la société.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	107	32		139
Immobilisations incorporelles	107	32		139
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		13 905		13 905
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 542			12 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		394		394
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 542	14 299		26 841
ACTIF IMMOBILISE	12 648	14 332		26 980

Notes sur le bilan

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 233 464 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	70 056		70 056
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 880	11 880	
Autres	151 528	151 528	
Total	233 464	163 408	70 056

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	5 280
Total	5 280

Notes sur le bilan

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 92 800,00 EURO décomposé en 58 titres d'une valeur nominale de 1 600,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	58	1 600,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58	1 600,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
BEAUCHAMP OLIVIER 38640 CLAIX	50,00	29,00
BEAUCHAMP PASCAL 38180 SEYSSINS	50,00	29,00

Notes sur le bilan

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/06/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	18 572
Prélèvements sur les réserves	181 429
Total des origines	200 001
Affectations aux réserves	
Distributions	200 001
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	200 001

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	92 800				92 800
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	9 280				9 280
Réserves générales	1 143 831	-181 429		-1	962 402
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	18 572	-18 572	-15 563		-15 563
Dividendes		200 001			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	1 264 482		-15 563	-1	1 048 919

Notes sur le bilan

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 935 226 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	403	403		
- à plus de 1 an à l'origine	644 307	68 228	277 168	298 911
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	136 243	136 243		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 284	7 284		
Dettes fiscales et sociales	132 662	132 662		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 327	14 327		
Produits constatés d'avance				
Total	935 226	359 147	277 168	298 911
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	56 089			
(**) Dont envers Groupe et associés	136 243			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 136 243 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 941
Interets Courus Sur Emprunt	395
Banques charges a payer	403
Rrr et avoirs a accorder	11 462
Diverses charges a payer	2 738
Assurance Courue Sur Emprunt	127
Total	22 066

Notes sur le compte de résultat

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	308 448		308 448
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 120		5 120
TOTAL	313 568		313 568

Un avoir à établir de 11 462.40 € TTC a été enregistré au 31 décembre 2017 concernant les prestations de management facturés à la SA BEAUCHAMP.

Cet avoir est conforme à l'avenant à la convention d'assistance administrative, financière et commerciale daté du 4 janvier 2016.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 767	19 115
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	16 767	19 115
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 111	602
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 111	602
Résultat financier	10 656	18 513

Notes sur le compte de résultat

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	34	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 000
TOTAL	34	20 000

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2005, la société SAS HOLDING BEAUCHAMP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING BEAUCHAMP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 173 475 EURO

Autres informations

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	